

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AUTORITE BURUNDAISE DE REGULATION  
DES PRODUITS VETERINAIRES, DES PESTICIDES  
ET DES ALIMENTS « ABREVPA »

Réf. ...407.../DG/ABREVPA/2024-2025

**AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE  
L'ABREVPA**

L'Autorité Burundaise de Régulation des Produits Vétérinaires, des Pesticides et des Aliments « ABREVPA », désire recruter un personnel répondant au profil et qualification suivants :

- Deux cadres chargés de la gestion des ressources humaines de niveau licence/baccalauréat en droit, en sciences humaines et sociales et en sciences de la santé humaine ;
- Un cadre chargé des affaires juridiques et du contentieux de niveau licence/baccalauréat en droit ;
- Un cadre chargé d'audit interne de niveau licence/baccalauréat en économie ;
- Un ingénieur informaticien chargé du service informatique et documentation ;
- Un traducteur de niveau master en langues et littérature anglaise ou équivalent ;
- Un comptable de niveau licence/ baccalauréat en comptabilité ;
- Un comptable de niveau niveau A<sub>1</sub> en finance et comptabilité ;
- Un chargé de la logistique et approvisionnement de niveau A<sub>1</sub> finance et comptabilité ;
- Un assistant de la direction de niveau A<sub>1</sub> en secrétariat de direction ;
- Un réceptionniste de niveau A<sub>2</sub> en finance et comptabilité ;
- Trois secrétaires de direction de niveau A<sub>2</sub> en secrétariat ;
- Un caissier de niveau A<sub>2</sub> en comptabilité ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits vétérinaires, spécialiste en pharmacie vétérinaire ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits vétérinaires, ayant un diplôme de master en toxicologie ou en médecine vétérinaire ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits vétérinaires de niveau baccalauréat en santé animale ou diplôme équivalent ;



9

- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine animale et des aliments concentrés pour les animaux de niveau master en sciences de la nutrition animale ou diplôme équivalent ;
- Deux cadres chargés du contrôle de la qualité des aliments d'origine animale et des aliments concentrés pour les animaux de niveau ingénieur industriel en zootechnie, ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'inspection et contrôle des produits vétérinaires ayant un diplôme en médecine vétérinaire ;
- Deux cadres chargés de l'inspection et contrôle des produits vétérinaires ayant un diplôme de baccalauréat en santé et production animale ou équivalent ;
- Un cadre chargé du contrôle de produits halieutiques spécialiste en sciences halieutiques ou diplôme équivalent ;
- Deux cadres chargés du contrôle des produits halieutiques de niveau ingénieur industriel en zootechnie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires, spécialiste en phytopharmacie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires, spécialiste en toxicologie, master en toxicologie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires, spécialiste en éco-toxicologie, master en éco-toxicologie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires de niveau ingénieur agronome ou équivalent ;

Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires de niveau licence/baccalauréat en chimie analytique ;

Un cadre chargé de l'inspection et contrôle des produits phytosanitaires de niveau master en phytopharmacie ou diplôme équivalent ;

Un cadre chargé de l'inspection et contrôle des produits phytosanitaires de niveau master en chimie analytique ;

- Deux cadres chargés de l'inspection et contrôle des produits phytosanitaires de niveau ingénieur industriel en agronomie, ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine végétale de niveau master en phytopathologie ;
- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine végétale de niveau master en entomologie ;
- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine végétale de niveau ingénieur industriel en agronomie, ou diplôme équivalent ;
- Cinq cadres inspecteurs des produits vétérinaires et des aliments d'origine animale dans les provinces de niveau ingénieur industriel en zootechnie, baccalauréat en santé et production animale ou diplôme équivalent ;
- Cinq cadres inspecteurs des produits phytosanitaires et des aliments d'origine végétale dans les provinces de niveau ingénieur industriel en agronomie, baccalauréat en production végétale ou diplôme équivalent ;
- Cinq inspecteurs des produits vétérinaires et des aliments d'origine animale dans les provinces de niveau A<sub>2</sub> vétérinaire ;



- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine animale et des aliments concentrés pour les animaux de niveau master en sciences de la nutrition animale ou diplôme équivalent ;
- Deux cadres chargés du contrôle de la qualité des aliments d'origine animale et des aliments concentrés pour les animaux de niveau ingénieur industriel en zootechnie, ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'inspection et contrôle des produits vétérinaires ayant un diplôme en médecine vétérinaire ;
- Deux cadres chargés de l'inspection et contrôle des produits vétérinaires ayant un diplôme de baccalauréat en santé et production animale ou équivalent ;
- Un cadre chargé du contrôle de produits halieutiques spécialiste en sciences halieutiques ou diplôme équivalent ;
- Deux cadres chargés du contrôle des produits halieutiques de niveau ingénieur industriel en zootechnie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires, spécialiste en phytopharmacie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires, spécialiste en toxicologie, master en toxicologie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires, spécialiste en éco-toxicologie, master en éco-toxicologie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires de niveau ingénieur agronome ou équivalent ;

Un cadre chargé de l'enregistrement des produits phytosanitaires de niveau licence/baccalauréat en chimie analytique ;

Un cadre chargé de l'inspection et contrôle des produits phytosanitaires de niveau master en phytopharmacie ou diplôme équivalent ;

Un cadre chargé de l'inspection et contrôle des produits phytosanitaires de niveau master en chimie analytique ;

- Deux cadres chargés de l'inspection et contrôle des produits phytosanitaires de niveau ingénieur industriel en agronomie, ou diplôme équivalent ;
- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine végétale de niveau master en phytopathologie ;
- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine végétale de niveau master en entomologie ;
- Un cadre chargé du contrôle de la qualité des aliments d'origine végétale de niveau ingénieur industriel en agronomie, ou diplôme équivalent ;
- Cinq cadres inspecteurs des produits vétérinaires et des aliments d'origine animale dans les provinces de niveau ingénieur industriel en zootechnie, baccalauréat en santé et production animale ou diplôme équivalent ;
- Cinq cadres inspecteurs des produits phytosanitaires et des aliments d'origine végétale dans les provinces de niveau ingénieur industriel en agronomie, baccalauréat en production végétale ou diplôme équivalent ;
- Cinq inspecteurs des produits vétérinaires et des aliments d'origine animale dans les provinces de niveau A<sub>2</sub> vétérinaire ;



- Cinq inspecteurs des produits phytosanitaires et des aliments d'origine végétale dans les provinces de niveau A<sub>2</sub> agriculture ;
- Trois cadres inspecteurs des produits vétérinaires et des aliments d'origine animale au niveau des postes frontières de niveau ingénieur industriel en zootechnie, baccalauréat en santé et production animale ou diplôme équivalent ;
- Trois cadres inspecteurs des produits phytosanitaires et des aliments d'origine végétale au niveau des postes frontières de niveau ingénieur industriel en agronomie, baccalauréat en production végétale ou diplôme équivalent ;
- Quatorze inspecteurs des produits vétérinaires et des aliments d'origine animale au niveau des postes frontières de niveau A<sub>2</sub> vétérinaire ;
- Quatorze inspecteurs des produits phytosanitaires et des aliments d'origine végétale au niveau des postes frontières de niveau A<sub>2</sub> agriculture ;
- Un cadre chargé du laboratoire d'analyse et contrôle de la qualité, ayant un niveau master en chimie analytique ou diplôme équivalent ;
- Un cadre de laboratoire chargé d'analyser les produits vétérinaires de niveau licence/baccalauréat en chimie ;
- Deux cadres de laboratoire chargé d'analyser les produits vétérinaires ayant un diplôme professionnel en santé et production animale ou diplôme équivalent ;
- Un cadre de laboratoire chargé d'analyser les aliments d'origine animale de niveau baccalauréat en sciences et technologie des aliments (STA) ou diplôme équivalent ;
- Un cadre de laboratoire chargé d'analyser les aliments concentrés des animaux ayant un diplôme professionnel en santé et production animale ou diplôme équivalent ;
- Un cadre de laboratoire chargé d'analyser les produits phytosanitaires de niveau licence/baccalauréat en chimie ;
- Un cadre de laboratoire chargé d'analyser l'efficacité des produits phytosanitaires de niveau ingénieur industriel en agronomie, baccalauréat en production végétale ou diplôme équivalent ;
- Un cadre de laboratoire chargé de l'identification des ravageurs des aliments d'origine végétale de niveau licence/baccalauréat en biologie ou diplôme équivalent ;
- Un cadre de laboratoire chargé d'analyser la qualité phytosanitaire des aliments d'origine végétale de niveau ingénieur industriel en agronomie, baccalauréat en production végétale ou diplôme équivalent ;
- Deux préparateurs de laboratoire de niveau humanité en sciences biochimiques ou équivalent
- Un préparateur de laboratoire de niveaux A<sub>2</sub> vétérinaire ;
- Un préparateur de laboratoire de niveaux A<sub>2</sub> agriculture ;
- Deux aides laborantin ayant un diplôme d'un cycle professionnel ;
- Quatre agents de manutention ayant un diplôme d'un cycle professionnel ;
- Trois plantons ;
- Un jardinier ;
- Deux veilleurs ;
- Quatre chauffeurs.



## CONDITIONS REQUISES

### 1. CONDITIONS IDENTIQUES POUR TOUS LES POSTES

- Etre de nationalité burundaise.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- N'avoir pas été révoqué de la fonction publique, des forces de défense, de sécurité ou tout autre emploi de secteur public.
- Etre capable de travailler sous pression.
- Etre libre de tout engagement.
- Accepter de travail sur tout le territoire national.
- Accepter de résider sans condition au lieu d'affectation.

### 2. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures sont adressés au Directeur Général de l'ABREVPA et comprennent les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ABREVPA ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie de diplôme certifiée conforme à l'originale. Pour les diplômes obtenus à l'étranger, une attestation d'équivalence délivrée par le ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions ;
- La présentation des documents attestant les formations complémentaires serait un atout ;
- Avoir les bulletins des deux dernières années d'études ;
- Une attestation d'identité complète ;
- Une attestation de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Un certificat d'aptitude physique délivré par le médecin du gouvernement ;
- Un curriculum vitae détaillé, actualisé faisant ressortir l'expérience professionnelle.

### 3. DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature, sous plis fermés précisant le poste souhaité doivent être déposés au secrétariat de la Direction Générale de l'ABREVPA sis à Bujumbura, **COMMUNE MUKAZA, ZONE ROHERO, QUARTIER ASIATIQUE, AV DES PAYSANS, BATIMENT LAKE HOUSE (EX CNTB)** tous les jours ouvrables du 12 décembre/2024 au 24 décembre/2024 de 8h00 à 15h00.

Il sied aussi de préciser que cet appel d'offre peut être consulté sur le site web MINEAGRIE : [WWW.mineagrie.gov.bi](http://WWW.mineagrie.gov.bi)

**NB.:**

- Les dossiers déposés ne seront pas récupérables ;
- Les personnes qui ont été affectées temporairement à l'ABREVPA par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE), désirant continuer à travailler dans cette institution et qui ont réalisé un bon rendement sont de fils prioritaire ;
- L'application à plus d'un poste exclut le candidat à la compétition.

**4. TEST DE SELECTION**

Seuls les candidats présélectionnés seront affichés pour passer un test écrit. La date de passation d'un test écrit et l'interview vous sera communiquée ultérieurement.

Fait à Bujumbura le...11.../...12.../2024

Le Directeur Général de l'ABREVPA

Ir. MANIRAKIZA Léopold

